

Ministry of Education

Ministère de l'Éducation

Ministry of Children
and Youth Services

Ministère des Services
à l'enfance et à la jeunesse



Le 27 octobre 2009

Mesdames,
Messieurs,

Nous avons des nouvelles exaltantes au sujet du plan de l'Ontario concernant la mise en œuvre de la journée complète d'apprentissage pour les enfants de quatre et cinq ans. Notre nouvelle approche englobante de l'apprentissage des jeunes enfants est unique en Amérique du Nord; elle appuiera mieux les familles et donnera à nos enfants un départ plus solide en matière d'apprentissage.

Comme le premier ministre McGuinty l'a annoncé aujourd'hui, nous instaurerons graduellement la journée complète d'apprentissage à partir de septembre 2010. Nous sommes convaincus que ce modèle sera des plus profitables pour les enfants, les familles et l'économie de l'Ontario. La mise en œuvre du programme par phases est une démarche responsable et économique, et donne en même temps aux enfants et aux familles le soutien nécessaire pour réussir. La première année, ce plan aidera jusqu'à 35 000 enfants de quatre et cinq ans à commencer d'un bon pied leur apprentissage et les mettra sur la bonne voie pour réussir plus tard.

Voici un aperçu du programme.

- Les écoles offriront des programmes de journée complète d'apprentissage aux enfants de quatre et cinq ans pendant la semaine normale d'école tout au long de l'année scolaire ordinaire.
- Du personnel enseignant certifié et des éducatrices et éducateurs de la petite enfance inscrits travailleront côte à côte pour aider les jeunes élèves à apprendre et à s'épanouir dans chaque classe d'apprentissage des jeunes enfants pendant la journée d'école ordinaire (par exemple de 9 h à 15 h 30).
- Moyennant des frais, les parents pourront inscrire leurs enfants de quatre et cinq ans à un programme offert en dehors des heures de classes, par exemple de 7 h 30 à 9 h et de 15 h 30 à 18 h. Certaines familles pourront bénéficier de subventions, en fonction de leurs besoins.
- Les éducatrices et éducateurs de la petite enfance inscrits aideront les enfants à apprendre et à s'épanouir pendant le programme offert en dehors des heures de classe.

- Plus tard, le programme s'étendra à d'autres écoles jusqu'à ce qu'il soit pleinement instauré d'ici 2015-2016.
- Le gouvernement tient sa promesse d'allouer 200 millions de dollars pour instaurer la première phase de la journée complète d'apprentissage en 2010-2011 et 300 millions de dollars en 2011-2012.

Nous fournirons de nouveaux renseignements au fur et à mesure. En attendant, nous donnons dès maintenant des directives aux conseils scolaires et aux municipalités pour qu'ils commencent à planifier la rentrée de l'automne prochain; nous leur fournissons notamment des lignes directrices pour qu'ils puissent recommander les écoles qui offriront les programmes d'apprentissage des jeunes enfants en 2010-2011.

La nouvelle division de l'apprentissage des jeunes enfants du ministère de l'Éducation est prête à commencer à travailler avec les conseils scolaires et les municipalités pour élaborer et mettre en œuvre les programmes de journée complète d'apprentissage des jeunes enfants dans toute la province. De plus, elle travaillera en collaboration avec des collègues du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, les municipalités et les exploitants de garderies pour améliorer et stabiliser les programmes actuels de garderie et d'autres programmes destinés aux jeunes enfants. Ensemble, le personnel des deux ministères examinera des questions comme les subventions aux parents, le financement pour mettre les programmes aux normes pour servir les jeunes enfants, et les changements à la *Loi sur les garderies*. Après la publication du rapport de Charles Pascal, *Dans l'optique de notre meilleur avenir – Mise en œuvre de l'apprentissage des jeunes enfants en Ontario*, en juin 2009, le gouvernement a pris le temps de l'examiner soigneusement et de dresser un plan pour aller de l'avant. Donner à nos enfants de quatre et cinq ans un départ plus solide en matière d'apprentissage leur assurera le succès plus tard, et nous pensons que ce programme constitue l'un des investissements les plus importants que nous puissions faire dans l'avenir de l'Ontario.

Nous vous remercions d'avoir participé aux consultations de M. Pascal et de partager nos espoirs concernant ce nouveau programme stimulant.

Votre soutien et votre participation seront vitaux dans la mise en œuvre du programme, et nous nous réjouissons de travailler avec vous à l'amélioration des possibilités offertes à nos jeunes citoyens et à leurs familles.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La ministre de l'Éducation,

La ministre des Services à l'enfance et à la jeunesse,

Original signé par:

Original signé par:

Kathleen Wynne

Laurel Broten

L'Ontario donne suite à l'apprentissage à temps plein

Le gouvernement McGuinty donne la priorité aux enfants et aux parents

NOUVELLES

Le 27 octobre 2009

L'automne prochain, l'Ontario commencera la mise en œuvre graduelle de l'apprentissage à temps plein pour les enfants de quatre et cinq ans. Cela fait partie de son plan visant à former une main-d'œuvre bien éduquée.

Jusqu'à trente-cinq mille élèves de la maternelle de l'ensemble de l'Ontario bénéficieront de l'[apprentissage à temps plein](#) à compter de septembre 2010. L'objectif est que le programme à l'intention de quatre et cinq ans soit entièrement en place dans toutes les écoles d'ici 2015-2016.

Les enfants de quatre et cinq ans apprendront sous la surveillance d'un enseignant et d'un éducateur de la petite enfance. Moyennant des frais raisonnables, les parents pourront également inscrire leurs enfants à des programmes qui auront lieu avant et après les heures normales de classe. Ceci facilitera la tâche aux parents qui doivent se rendre au travail et en revenir. Cela fera aussi en sorte que leurs enfants auront un programme d'apprentissage intégré pour l'ensemble de la journée.

Cela fait partie du plan continu du gouvernement visant à renforcer l'éducation. Ce plan débute avec une réduction du nombre d'élèves par classe, l'obtention de meilleurs résultats aux examens, un meilleur taux de remise de diplôme et l'application du rapport [Vers des résultats supérieurs](#). Pour la main-d'œuvre de l'Ontario, l'acquisition de compétences et d'une éducation sont des éléments clés dans le plan du gouvernement visant à créer une économie plus forte.

CITATIONS

« C'est en assurant nos enfants d'un meilleur départ plus tôt à l'école que nous les plaçons sur la voie du succès et que nous bâtissons un Ontario plus fort pour nous tous. »

— Dalton McGuinty, premier ministre de l'Ontario

« Faire profiter les jeunes enfants d'un apprentissage plus précoce leur permettra d'améliorer leurs compétences en lecture, écriture et mathématiques. Cela leur fera vivre une transition plus douce vers la 1^{re} année et cela les aidera à connaître plus de succès à l'école et ailleurs. »

— Kathleen Wynne, ministre de l'Éducation

« Il s'agit d'une initiative remarquable pour nos enfants et pour leur famille. Elle répond à ce que les experts conseils nous disent à propos de la période de la petite enfance qui est si importante dans le développement éducationnel et social d'un enfant. »

— Laurel Broten, ministre des Services à l'enfance et à la jeunesse

« Mettre en place une solide fondation dès les premières années et miser dessus constitue le plus important facteur pour assurer l'avenir social et économique de l'Ontario. Ceci est définitivement un pas dans la bonne direction. »

— Charles Pascal, conseiller du premier ministre en apprentissage préscolaire

FAITS EN BREF

- L'Ontario est le premier endroit en Amérique du Nord à mettre en place une journée complète d'apprentissage intégrée et prolongée pour les enfants de quatre et cinq ans.
- Cette année, les conseils scolaires vont recommander des sites. Au cours de la nouvelle année, ils sauront quelles écoles seront en mesure de commencer les programmes d'apprentissage en bas âge en septembre 2010.
- Des subventions se fondant sur les besoins seront disponibles pour les familles qui ont besoin d'aide pour défrayer les coûts d'un programme quotidien prolongé avant et après les heures normales de classe.
- Dans le cadre du nouveau programme, il y aura environ 26 enfants dans une classe qui seront sous la supervision d'un enseignant et d'un éducateur de la petite enfance. Avec la journée complète d'apprentissage, cela signifie que les élèves recevront plus longtemps une attention personnalisée.

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE

Pour en savoir plus sur la [journée d'apprentissage à temps plein](#).

Découvrez comment l'apprentissage précoce fait partie du plan de l'Ontario visant à [réduire la pauvreté](#).

Pour lire le sommaire du [rapport sur l'apprentissage en bas âge](#).

Instauration de la journée complète d'apprentissage pour les enfants de quatre et cinq ans

Le 27 octobre 2009

L'Ontario commencera en septembre prochain à instaurer graduellement la journée complète d'apprentissage pour les enfants de quatre et cinq ans, dans le cadre de son plan visant à édifier une main-d'œuvre instruite.

Le programme est né en 2007 quand le premier ministre Dalton McGuinty s'est engagé à instaurer la journée complète d'apprentissage pour les enfants de quatre et cinq ans. En novembre de la même année, il a demandé à [Charles Pascal](#) de lui recommander la meilleure façon d'aller de l'avant. M. Pascal a donc consulté de nombreux parents et membres des secteurs de l'éducation, des garderies et municipal au sujet de l'apprentissage des jeunes enfants et du soutien aux familles.

Le 15 juin 2009, M. Pascal a présenté son rapport intitulé « [Dans l'optique de notre meilleur avenir – Mise en œuvre de l'apprentissage des jeunes enfants en Ontario](#) ». Il contient plusieurs recommandations, notamment sur la façon de présenter la journée complète d'apprentissage aux élèves de l'Ontario, sur l'amélioration de l'éducation des enfants jusqu'à l'âge de 12 ans, et sur l'amélioration de l'appui aux jeunes familles.

Aujourd'hui, le premier ministre McGuinty a annoncé le plan de l'Ontario pour mettre en œuvre la journée complète d'apprentissage des enfants de quatre et cinq ans. Ce programme a été soigneusement élaboré afin d'appuyer la vision à long terme de la province touchant l'amélioration de l'éducation des enfants jusqu'à l'âge de 12 ans. Le plan général de M. Pascal continuera à faire avancer la politique économique et éducationnelle du gouvernement pendant des années.

Les enseignantes et enseignants et les éducatrices et éducateurs de la petite enfance travailleront ensemble pour assurer l'apprentissage des enfants pendant la journée normale d'école. Les parents pourront, en outre, inscrire leurs enfants à un programme payant offert avant et après les heures normales d'école (par exemple de 7 h à 9 h et de 15 h 30 à 18 h). Ainsi, il sera plus aisé aux parents de faire l'aller-retour entre l'école et leur lieu de travail, et les enfants profiteront d'un programme d'apprentissage intégré pendant toute la journée. Le programme sera dirigé par des éducatrices et éducateurs de la petite enfance inscrits, et certaines familles pourront bénéficier de subventions en fonction de leurs besoins.

L'Ontario fera appel à ses partenaires communautaires pour planifier et concevoir des programmes offerts avant et après la journée d'école aux enfants de six à douze ans si un nombre suffisant de parents le demande.

Cette nouvelle approche de l'apprentissage des jeunes enfants crée un environnement d'apprentissage enrichi qui permettra aux enfants d'acquérir les habiletés fondamentales sur les plans social, affectif, scolaire et physique dont ils auront besoin pour réussir à l'école et dans la vie. En commençant la scolarisation de nos enfants à un âge plus jeune, nous les mettons sur la voie de la réussite et construisons un Ontario plus fort pour nous tous.

Sélection des écoles participant à la première phase

Les écoles sélectionnées pour offrir le programme d'apprentissage des jeunes enfants seront annoncées au début de 2010, à temps pour que les parents puissent inscrire leurs enfants à ce nouveau programme. En consultation avec les municipalités, les conseils scolaires recommanderont des écoles en fonction des critères ci-dessous :

- **Locaux disponibles** – Le programme peut être dispensé dans une école qui dispose de salles de classe libres et où des ajouts ou des rénovations ne sont pas nécessaires.
- **Conséquences sur les services locaux de garderie** – Les conseils scolaires et les municipalités examineront si les collectivités seront mieux servies en sélectionnant des écoles ayant des programmes de garderie, des écoles situées à proximité de services de garderie agréés ou des écoles dans des quartiers ne possédant pas actuellement de services de garderie pour les enfants de quatre et cinq ans.
- **Besoin local** – Les conseils scolaires seront encouragés à envisager les divers besoins de toutes les collectivités qu'ils servent ainsi que la façon dont le programme pourrait répondre à ces besoins. Une partie des écoles qui participeront à la première phase serviront les quartiers à faible revenu.

Appui à l'apprentissage préscolaire et collaboration avec les municipalités

Le ministère de l'Éducation collaborera avec les conseils scolaires et les municipalités pour élaborer et mettre en œuvre la journée complète d'apprentissage pour les enfants de quatre et cinq ans. Les partenaires s'efforceront également d'améliorer et de stabiliser les services de garderie existants et d'autres programmes offerts aux jeunes enfants. La journée complète d'apprentissage pour les enfants de quatre et cinq ans est l'occasion de créer un système complet de services pour les jeunes enfants et leurs familles

Dayo Kefentse, Bureau de la ministre, 416 314-0835
Patricia MacNeil, Direction des communications, 416 325-2676
Renseignements au public, 416 325-2929 ou 1 800 387-5514
ATS 1 800 263-2892

ontario.ca/education

Paris Meilleur, Bureau de la ministre, 416-212-0922
Anne Smith, Direction des communications, 416 325-5185

ontario.ca/enfants
Available in English